



FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2025-2026
(Concernant une demande d'Aide Communale
pour la poursuite des Études)

Numéro de dossier :

Elève pour lequel la bourse est sollicitée :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Etudes envisagées 2025-2026 : _____

Parents :

Père :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Profession : _____ Employeur : _____

Mère :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Profession : _____ Employeur : _____

Cursus de l'élève pour lequel la bourse est sollicitée :

Années	Classe	Etablissement
2025 / 2026		

Diplômes obtenus : _____

Ressources mensuelles du foyer :

	Elève	Si à la charge des parents		Autre personne
		Père	Mère	
Salaire, Pension, Prestations familiales				

Conditions : Le candidat doit habiter Bras-Panon ou avoir ses répondants (père, mère ou tuteur légal) domiciliés à Bras-Panon depuis au moins 1 an. Les ressources retenues sont celles du foyer parental du candidat figurant sur le document fiscal produit au moment de la constitution du dossier. La situation du candidat peut être réexaminée sur la base de justificatifs probants dès lors qu'il fait état d'événements ayant une incidence sur son éligibilité.

Modalités de paiement : Le montant est versé sur le compte bancaire de l'étudiant après validation du Conseil Municipal

Vous pouvez nous faire parvenir les documents sur **bourses@braspanon.re** ou déposer au bureau des Affaires Scolaires

Pièces à joindre : une lettre de motivation, un R.I.B au nom de l'étudiant, un certificat de scolarité **2025/2026**, l'avis d'imposition de la famille 2024 sur les revenus 2023 (pour les enfants rattachés) ou avis d'imposition de l'étudiant, justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance eau, électricité, loyer...), attestation CAF (quotient familial).

Fait à BRAS-PANON, le

SIGNATURE

Protection des données personnelles :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions pour l'attribution d'une aide communale, et auquel vous consentez dans le cadre des objectifs mentionnés.

Les informations demandées sont obligatoires pour le traitement de votre demande. Un défaut de réponse entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction de votre dossier.

Conformément au Règlement (UE) Générale à la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016, nous vous informons que le responsable de traitement est la Mairie de Bras-Panon.

Les destinataires sont le responsable de traitement, le Maire de Bras-Panon et, au regard de leurs missions respectives, le service des Affaires Scolaires, la Commission des Affaires Scolaires, la Direction des Finances Communales, la Direction Générale des Services, le Cabinet du Maire et les Finances Publiques, ainsi que toute personne légalement autorisée à accéder aux données (service judiciaires, le cas échéant).

Les données enregistrées sont conservées pendant 1 an, et selon les prescriptions des Archives de France.

Dans la mesure où cela est compatible avec l'activité du traitement, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation des informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit d'opposition à leur traitement et d'un droit à la portabilité de vos données. Le consentement exprès lié aux conditions d'usage des informations à l'inscription peut être retiré à tout moment. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la Déléguée à la Protection des Données de la Mairie de Bras-Panon par courrier (Hôtel de Ville, 89 RN 2, 97412 BRAS-PANON), par mail (dpo@braspanon.re), ou par téléphone (02652 51 50 50).

Si, après avoir contacté le responsable de traitement, vous estimez que vos droits liés au RGPD n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

☐ Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au RGPD et donner mon consentement.

Fait à BRAS-PANON, le

SIGNATURE :